



Retour sur le troisième volet de l'exercice nucléaire de Cattenom : la gestion post-accidentelle

Atelier NERIS TP - Bordeaux 11 & 12 septembre 2013

Michaël PETITFRERE

Autorité de sûreté nucléaire - Direction des rayonnements ionisants et de la santé

Un exercice nucléaire en 3 volets porté par la Grande région

□ Sommet extraordinaire de la « Grande Région » (le 20 avril 2011) suite à l'accident Fukushima :

- les exécutifs des pays frontaliers conviennent de **renforcer la coopération** dans l'établissement de plans de gestion opérationnelle des situations accidentelles par les autorités compétentes et **d'adopter un programme régulier d'exercices communs**



3

- 3 exercices régionaux impliquant les pays frontaliers
- 3 pays organisant chacun à tour de rôle un exercice
- 3 phases de la gestion de crise étudiées à la suite
 - phase de menace (juin 2012)
 - phase d'urgence (dec. 2012)
 - **phase post-accidentelle** (juin 2013)

1

- 1 seul scénario technique développé en continuité sur les 3 exercices



les objectifs de l'exercice de juin 2013

❑ Objectifs communs aux pays de la Grande Région :

- Assurer un mode concerté des prises de décisions
- Assurer une communication dans l'exercice
- Assurer un partage des bonnes pratiques en matière de gestion post-accidentelle

❑ Objectifs nationaux pour la France :

- Optimiser les relations entre le niveau départemental et le niveau zonal
- Tester la communication dans l'exercice
- Tester la mise en œuvre des actions de gestion post-accidentelle

❑ Objectifs zonaux :

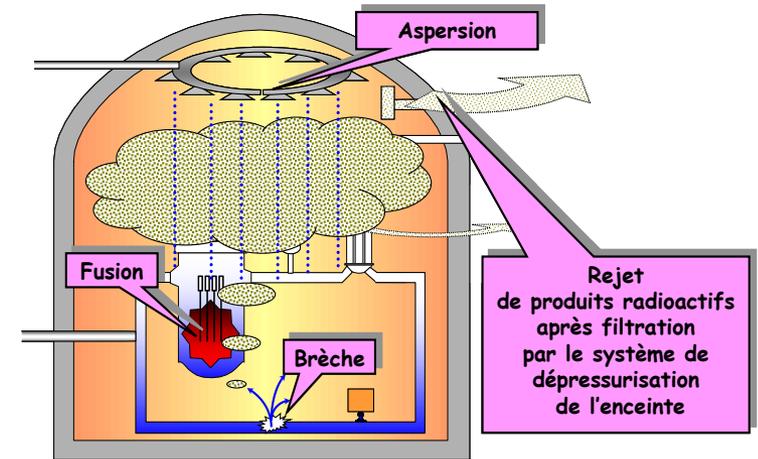
- Tester la coopération civilo-militaire
- Tester les capacités de réponse et d'appui zonal
- Tester la nouvelle organisation fonctionnelle du COZ

❑ Objectifs départementaux :

- Tester la concertation en situation de crise entre le département de la Moselle et les pays frontaliers
- Tester la notion de cadre de liaison au COD 57 dans le cadre post-accidentel et celui de la mise en place des circuits d'information entre Etats
- Tester l'articulation des échanges entre le COD et le Comité de Gestion Post-Accidentel (CGPA)

3 exercices pour 1 même scénario technique

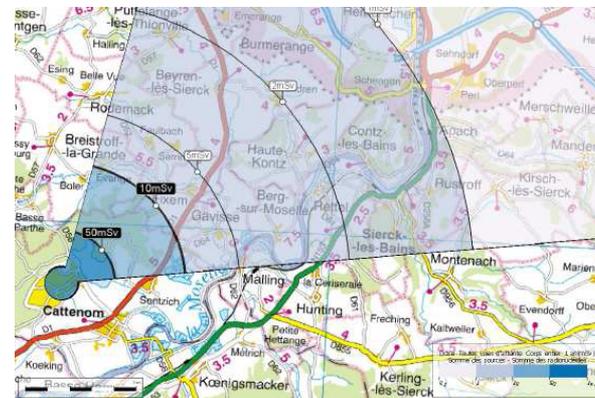
- ❑ **Accident de Perte de Réfrigérant Primaire (APRP) pouvant entraîner la dégradation progressive du cœur du réacteur depuis la rupture des gaines de combustibles jusqu' à la fusion complète du cœur**
- ❑ **Cinétique de rejet**
 - AAR : le 23/06/2013 à 18h45
 - Fin des rejets significatifs : le 25/06/2013 à 00h00
- ❑ **« Retour à l' état sûr » de l' installation par restauration des moyens d' appoint en eau**
 - Accident maîtrisé
- ❑ **Accident de moyenne ampleur entraînant des rejets de courte durée et une contamination de l' environnement**
 - Accident couvert par les travaux de doctrine du CODIRPA



Phase d'urgence : Fin de l'exercice 2 et début de l'exercice 3

□ La situation le 25 juin à 0h00

- Conditions météorologiques constantes durant la phase de rejet (Diffusion faible, 7 m/s, Vent venant du 230°)
- Recommandations :
 - Prise d'iode sur 6 km environ
 - Mise à l'abri sur 3,5 km environ
 - Evacuation sur 1,5 km environ



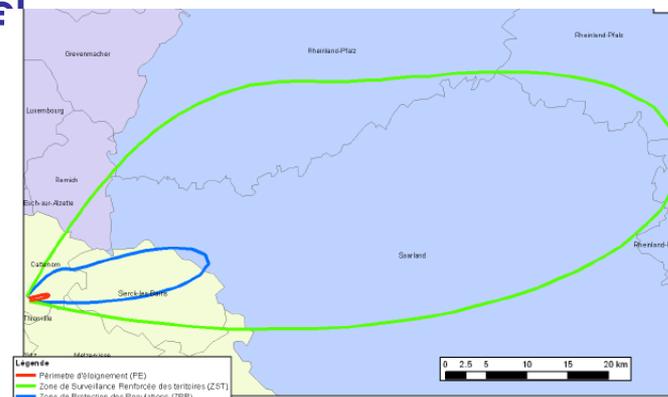
□ Les actions de protection prises en phase d'urgence ont été suffisantes par rapport à la gravité de l'accident

- La question se pose de la levée de la mise à l'abri et du retour des populations évacuées

□ Après la fin des rejets, l'IRSN a établi des cartes de dépôts dans l'environnement et un premier zonage post-accidentel prévisionnel

□ Le zonage théorique est à décliner localement de façon opérationnel

- ZPP sur 23 km environ
- ZST sur 83 km environ
- PE sur 2,5 km environ





Organisation des travaux

En structure de crise (COD ▶ CGPA)

En ateliers de réflexions au sein du CGPA

mesures de restriction des denrées alimentaires	<i>DRAAF/Lorraine</i>
mesures de contamination de l' eau	<i>ARS/Lorraine</i>
décontamination du milieu bâti et des surfaces	<i>DREAL/Lorraine</i>

En ateliers de terrain

définition du zonage ZPP + ZST	<i>SDIS</i>
protection d' un périmètre d' éloignement	<i>Gendarmerie</i>
mesures de contamination des populations impliquées	<i>SDIS</i>
mise en place d' un centre d' accueil et d' information (CAI)	<i>SIRACEDPC</i>
décontamination des intervenants	<i>SDIS</i>
contrôles du niveau radiologique des denrées alimentaires	<i>DRAAF/Lorraine</i>
gestion des installations nucléaires	<i>CNPE - Cattenom</i>
mise en place d' un outil de réponse au public	<i>SRCI</i>



Premiers éléments de retour d'expérience (1)

- ❑ **Des réunions de REX prévues à différents niveaux en septembre 2013 et un travail à mener au sein du CODIRPA**
- ❑ **D' un point de vue général, le premier exercice de cet ampleur sur le volet post-accidentel**
 - Le premier jour inscrit au calendrier des exercices (gréement des structures nationales de crise)
 - Un travail important en amont de l' exercice pour diffuser et accompagner la doctrine CODIRPA
 - Une forte mobilisation de moyens humain et matériel durant l' exercice mais également dans la préparation des ateliers
 - De nombreux éléments produits qu' il sera important de capitaliser au delà du REX



Premiers éléments de retour d'expérience (2)

❑ **Un retour d'expérience, 3 volets :**

- Organisation et structure de crise
- Gestion de la crise
- Mise en œuvre opérationnelle de la doctrine CODIRPA

❑ **Organisation des cellules de crise (PCD, COZ, COD-CGPA)**

- Gréement des différentes structures de crise
- Un changement de configuration par rapport à la phase d'urgence (PCD-CTC et COD)
- Evolution du COD vers une cellule dédiée à la gestion post-accidentelle impliquant les différents services

- Besoin de renforcer la coordination des mesures avec les pays frontaliers (poids des audioconférences)
- Difficulté pour séparer l'expertise de la prise de décisions
- Des besoins matériels (connexions, zone de partage...)

- Renforcer la participation des acteurs territoriaux notamment des élus dans la gestion post-accidentelle



Premiers éléments de retour d'expérience (3)

❑ Gestion de la crise

- Importance de la préparation et du travail entre les services durant l'exercice
- Une mise en œuvre concrète sur le terrain à travers les ateliers (bouclage, CAI...)
- Implication des populations, des professionnels dans les ateliers
- Levée de la mise à l'abri et mise en œuvre tardive du zonage
- Organisation de la relève
- Critères de gestion de l'eau potable
- Besoin de renforcer la communication et l'accompagnement des populations

❑ Les éléments de doctrine du CODIRPA

- La doctrine : un cadre structurant et fédérateur
- Une certaine robustesse des éléments de doctrine
- Mais des sujets à approfondir :
 - La mise en œuvre du zonage post-accidentel
 - Quel critère pour le retour des populations évacuées ?
 - Le recensement et la prise en charge des populations